



ENTENTE INTERDEPARTEMENTALE DE LUTTE CONTRE LA RAGE ET AUTRES ZOONOSES

Le Conseil d'Administration de l'Entente Interdépartementale de Lutte Contre la Rage et autres Zoonoses s'est réuni dans les locaux du Conseil Général du Val d'Oise, à Cergy-Pontoise le 9 octobre 2003 sous la présidence de Monsieur LAURENT, Président de l'Entente.

Etaient présents à cette assemblée :

Monsieur SIBIEUDE, Vice-Président du Conseil Général du Val d'Oise

A. Les Conseillers Généraux des départements suivants :

AIN

Monsieur Jean VIAL

ALLIER

Monsieur Robert JOUANNIN

ARDENNES

Monsieur Jean VERZEAUX

Monsieur Jean SOMSON

Monsieur Gérard DRUMEL

COTE D'OR

Monsieur Pierre POILLOT

MEURTHE-ET-MOSELLE

Monsieur Alain VERDENAL

NORD

Monsieur Pierre NAVEAU

BAS-RHIN

Monsieur Jean-Michel FETSCH

Monsieur Jean MATHIA

SAONE-ET-LOIRE

Monsieur Jean VIALLET

SEINE-ET-MARNE

Monsieur Michel VALLIER

Monsieur Pierre RIGAULT

AISNE

Monsieur Joseph BRAEM

HAUTES ALPES

Monsieur Jean-Paul DURAND

CHER

Monsieur Joseph GUEGUEN

Monsieur Michel RENOUX

DROME

Monsieur Aimé CHALEON

Monsieur Paul ARNOUX

Monsieur André GILLES

MEUSE

Monsieur Bernard LAURENT

Monsieur Yves PELTIER

Monsieur Jean-Marie FARINET

Monsieur Jean-François LAMORLETTE

OISE

Monsieur Jean-Claude HRMO

Monsieur Gérard DECORDE

Monsieur Bernard RENAUD

RHONE

Monsieur Daniel MARTIN

HAUTE-SAVOIE

Monsieur Roger VIONNET

VAL D'OISE

Monsieur Jean-Pierre ENJALBERT

Madame Viviane GRIS

Monsieur Arnaud BAZIN

Monsieur Guy PARIS

Monsieur Raymond LAVAUD

B. Mesdames et Messieurs les représentants des administrations suivantes :

Monsieur Philippe BRIE, Direction Générale de l'Alimentation
Madame Annie ROUILLEAUX, Payeur Départemental
Madame Monique ELOIT, Directrice auprès du Directeur Général de l'AFSSA
Madame le Docteur Florence CLIQUET, Directrice de l'AFSSA-Nancy

**C. Mesdames et Messieurs les représentants des Laboratoires Vétérinaire
Départementaux**

Monsieur Sylvain NAULOT, Directeur-adjoint du LDA 03
Madame Patricia HERMITTE, Directrice du LVD 10
Monsieur Jacques RIVIERE, Directeur du LVD 77
Monsieur Raphaël BRASSEUR, LVD 80

D. Mesdames et Messieurs les représentants des Directions des Services Vétérinaires

Madame Dominique HUBARD, DSV 91
Monsieur Francis TOLLE, Chargé de mission pour les affaires régionales vétérinaires DDSV 25,
représentant les DDSV 25, 39, 70 et 90.
Madame Thanya KAZI-AOUL, Adjointe au Directeur DDSV 95
Monsieur Olivier LAPOTRE, Directeur DSV 51
Madame Sophie GOURAUD-BOUYER, Directrice DDSV 27
Monsieur Jean DEVEVEY, Technicien, DSV 71
Madame Agnès LEQUY, Technicienne, DDSV 55
Monsieur Dominique CHABANET, DDSV 89

E. Les invités suivants

Monsieur Jean-Roch GAILLET, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
Mademoiselle Valérie SCHLUMBERGER, Direction Environnement CG 95
Madame Dominique SERADZSKI, Direction Environnement CG 95
Madame Dominique DETROIT, Adjointe au Directeur Environnement CG 95
Monsieur Jacky PELLARIN, Service Développement Rural CG 74
Monsieur Jean-Marie GUERAUD, Conseiller Scientifique, CG 18
Mademoiselle Virginie PONCHET, Coordinatrice 95 FICEVY
Monsieur Eric DUMARQUEZ, Coordinateur SAGIR FICEVY

**F. Le personnel de l'Entente interdépartementale de lutte contre la Rage et autres
Zoonoses**

Monsieur Benoît COMBES, Directeur de l'Entente
Monsieur Frantz CATARELLI, Technicien
Mademoiselle Stéphanie FAVIER, Technicienne
Mademoiselle Déborah GOTTSCHHECK, Chargée de mission
Mademoiselle Fabienne SIGAUD, stagiaire vétérinaire

Etaient excusés :

A. Les présidents des Conseils Généraux suivants :

AIN, ALLIER, ARDENNES, AUBE, CANTAL, CHER, COTE D'OR, DOUBS, DROME, EURE, ISERE,
MEUSE, BAS-RHIN, RHONE, HAUTE-SAONE, SAONE-ET-LOIRE, SAVOIE, HAUTE SAVOIE, VOSGES.

B. Les Conseillers Généraux suivants :

AIN

Monsieur Helmut SCHWENZER
Monsieur Jean-claude MARQUIS

ALLIER

Monsieur Jacques BOURDIER
Monsieur Jacques CORTEZ

ARDENNES

Monsieur Xavier COFFART

CANTAL

Monsieur Gérard LEYMONIE

AISNE

Monsieur Raymond GHEHENNEUX
Monsieur Fawaz KARIMET

HAUTES-ALPES

Monsieur Jean-Michel ARNAUD
Monsieur Gérard FROMM

AUBE

Madame Joëlle PESME

CHER

Monsieur Pierre CALDI

Monsieur Serge BERTHELOT

COTE D'OR

Monsieur Marc PATRIAT

EURE

Monsieur Pierre-Louis BRAU
Monsieur Christian LEMAIRE

JURA

Monsieur Jean RAQUIN
Monsieur Robert TOURNIER

HAUTE-MARNE

Madame Marie-Claude LAVOCAT
Monsieur Michel BROCARD

MOSELLE

Monsieur Claude BITTE
Monsieur Jean-Claude CORNET
Monsieur Brice LEROND

NORD

Monsieur Albert DESPRES
Monsieur Jacques HOUSSIN
Monsieur Jean SCHEPMAN

RHONE

Monsieur Charles BRECHARD
Monsieur Bernard MERA
Monsieur Christian COULON

SAONE-ET-LOIRE

Monsieur Bernard DESSENDRE
Monsieur Maurice BENAS

SEINE-MARITIME

Monsieur Gérard EUDE
Monsieur Michel LEJEUNE

SOMME

Monsieur Jean DHALLUIN
Monsieur Paul PILOT

YONNE

Monsieur Jean-Marie JOST

ESSONNE

Monsieur Paul SIMON
Monsieur Bruno PIRIOU
Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI
Monsieur Christian SCHOETTL

DOUBS

Monsieur Alain CARTIER
Monsieur Roland GENIN
Monsieur Jean-Marie POBELLE

ISERE

Monsieur Gérard ARNAUD
Monsieur Joseph MANCHON
Monsieur Christian RIVAL

MARNE

Monsieur Michel LECOURTIER

MEURTHE-ET-MOSELLE

Monsieur Bernard LECLERC
Monsieur Jean-Paul BOLMONT

NIEVRE

Monsieur Daniel BARBIER
Monsieur Georges EYMERY

BAS-RHIN

Monsieur Pierre GRANDADAM
Monsieur Gérard SIMLER

HAUTE SAONE

Monsieur Robert MORLOT
Monsieur Patrice DEBRAY

SAVOIE

Monsieur Guy DYEN
Monsieur Pierre CRUVIEUX

SEINE-ET-MARNE

Monsieur Nicolas FENART

VOSGES

Monsieur Jean-Luc BEVERINA
Monsieur Alain RAPIN
Monsieur François BAZARD

TERRITOIRE DE BELFORT

Monsieur Jean MONNIER
Monsieur Christian PROUST

C. Mesdames et Messieurs les représentants des Laboratoires Vétérinaire

Départementaux :

Madame Estelle CLABAUX, LVD 08
Monsieur Alain MENARD, LVD 15
Madame Florence CHAIGNEAU, LVD 18

Madame Géraldine GERSTER-HARLY, LVD 21
Madame Nicole PONS, LVD 25
Madame Laurence GIULIANI, LVD 38
Monsieur Marc MORAND, LVD 39
Madame Annie DUBOIS, LVD 52
Monsieur Jean-Marie BARADEL, LVD 54
Madame Nora BEDIDI-MADANI, LVD 55
Madame Sylvie MARTIN, LVD 57
Monsieur Jean-Claude MEUNIER, LVD 60
Madame Joanne BEFORT, LVD 67
Monsieur André POIROT, LVD 74
Monsieur Jacques RIVIERE, LVD 77
Monsieur Jean-Charles JACOT, LVD 80
Monsieur Guy PERETZ, LVD 89

D. Mesdames et Messieurs les représentants des Directions des Services Vétérinaires

Monsieur Rémi GUERRIN, DSV 01
Monsieur Georges GUICHON, DSV 02
Monsieur Jean-Pierre Vernozy, DSV 05
Monsieur Jean-Charles QUINTARD, DSV 08
Monsieur Richard GOFETTE, DSV 10
Monsieur Didier ROUILLE, DSV 15
Monsieur Stéphane CADOREL, DSV 21
Madame Frédérique ROSSIGNOL, DSV 26
Monsieur Jean-Louis DURIEZ, DSV 39
Monsieur Pierre BONTOUR, DSV 52
Madame Régine MARCHAL-NGUYEN, DSV 54
Monsieur Laurent LARIVIERE, DSV 57
Monsieur Xavier HIRARDOT, DSV 58
Monsieur Jean-Noël de CASANOVE, DSV 60
Madame Josiane CONDE, DSV 67
Monsieur Jean-Paul TEYSSEDRE, DSV 69
Monsieur Alain PIERRARD, DSV 70
Madame Martine QUERE DE KERLEAU, DSV 73
Madame Jacqueline DUNCAT, DSV 74
Monsieur Claude ROUSSEAU, DSV 80
Monsieur Philippe SEINGER, DSV 88
Madame Béatrice ROLLAND, DSV 90

E. Les invités suivants :

Monsieur Philippe VUILLAUME, Directeur de la FDC 55
Monsieur Robert LOUPPE, Président d'Honneur de l'Entente interdépartementale de lutte contre la Rage et autres Zoonoses
Madame Nathalie MELIK, Chef du Bureau Protection Animale, DGAL
Monsieur Jacques WINTERGERST, Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable
Madame Gisèle ROSSAT-MIGNOT, Ministère de l'Agriculture



ENTENTE INTERDEPARTEMENTALE DE LUTTE CONTRE LA RAGE ET AUTRES ZONNOSES

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 OCTOBRE 2003 A CERGY-PONTOISE

1. CONSEIL D'ADMINISTRATION

A. Accueil par le Vice-Président du Conseil Général du Val d'Oise, Monsieur SIBIEUDE Le Val d'Oise en chiffres

Issu de la séparation du département de Seine et Oise, le département du Val d'Oise a été créé en 1964.

Superficie : 1 246 km², le département s'inscrit approximativement dans un rectangle de 70 km de long sur 30 km de large qui serait coupé en deux par la rivière Oise, ce qui a donné son nom au département. Petit département donc, mais une population importante et très jeune (30,9 % de la population a moins de 20 ans).

Un peu plus d'un million d'habitants (1 105 464 hab), 887 hab au km² en moyenne.

620 mm de précipitation annuelle.

Point culminant 220 m, le département offre de nombreuses vues sur Paris tout proche (Cergy –Paris 35km).

Dynamisme du département

100 collèges publics accueillant environ 66 000 élèves et 30 collèges privés.

Le Val d'Oise accueille la plate forme aéroportuaire de Roissy et l'aéroport du Bourget.

Dans le département : 373 400 emplois environ, 41 329 établissements (en 1999).

Un secteur tertiaire développé (18% des emplois salariés dans l'industrie, 9% dans la construction et 73 % dans le tertiaire). Quelques grosses entreprises sont installées dans le Val d'Oise comme 3M, Dassault, BP, General Motors, JVC, Sharp, mais aussi des plus petites mais non moins "emblématiques" comme l'usine Delacoste à Asnières sur Oise fabriquant des jouets en caoutchouc, dont la girafe Sophie!!

Division administrative du département :

39 cantons ; 185 communes (dont 59 communes de plus de 3 500 habitants) ; au 1^{er} janvier 2003, existent 9 EPCI.

Le Conseil général est divisé en huit commissions

- 1- Finances-administration générale-développement économique-emploi
- 2- Infrastructures-transport –patrimoine
- 3- Environnement (incluant les aspects agricoles et faune)
- 4- Santé-affaires sociales-logement
- 5- Education

- 6- Sport-jeunesse
- 7- Culture-tourisme-loisirs
- 8- Développement urbain

Contexte culturel fort sur le département :

Occupation très ancienne du Val d'Oise par l'homme : attestation d'une présence par les archéologues datant de 100 000 ans. Le Conseil général a créé un musée archéologique à Guiry-en-Vexin pour valoriser le patrimoine archéologique de notre département (site gallo romain, nombreux mégalithes...).

Le Vexin resté très rural offre une multitude de châteaux et de petits villages à découvrir.

Lieu de passage de peintres impressionnistes (Monet, Van Gogh, Utrillo, Pissaro...) mais aussi de grands écrivains ou philosophes (Rousseau, Hugo, Duhamel...).

Le Conseil Général offre d'ailleurs aux membres de l'ERZ présents, un guide, des documents touristiques et un petit livre sur les impressionnistes, afin de vous donner l'envie de profiter de l'occasion de votre venue à ce conseil d'administration pour découvrir la diversité de notre beau département.

Contexte environnemental riche :

Le département est très riche au niveau de sa faune et de sa flore ce qui a justifié la création de deux Parcs Naturels Régionaux dont le classement du second sera réalisé en janvier 2004.

Il abrite des paysages encore totalement naturels ce qui explique que le Val d'Oise soit souvent utilisé comme un grand plateau de cinéma ("I comme Icare", "le Mur de l'Atlantique" ou encore "un dimanche à la campagne").

Monsieur SIBIEUDE passe la parole à monsieur Enjalbert, Conseiller Général du Canton de St Prix qui va vous présenter les raisons qui ont poussé notre département à adhérer à l'Entente.

Il précise que le Président LAURENT présidera cette séance et rappelle que comme le veut la tradition, un déjeuner convivial est offert à l'issue de celle-ci.

Monsieur ENJALBERT: remercie monsieur SIBIEUDE et cite les autres Conseillers Généraux du Val d'Oise présents à l'assemblée : madame GRIS, monsieur BAZIN, monsieur LAVAUD et monsieur MESSEANT. Monsieur BAZIN est vétérinaire et doublement intéressé par les travaux de l'ERZ.

Il rappelle les raisons de l'adhésion du Val d'Oise à l'ERZ. La grande différence de densité de populations entre l'Est et l'Ouest, même s'il y a 1,1 millions d'habitants, 60% des terres du Val d'Oise sont agricoles et 17% forestiers. Ce qui est le corollaire d'une faune aussi importante ; d'où la crainte de certaines zoonoses. Certains s'interrogent souvent sur l'adaptation de la faune sauvage aux villes du Val d'Oise. Les renards y sont plus facilement visibles que dans les Vosges, ce sont presque des animaux familiers. Les sangliers et cervidés sont aussi très présents. Le département en est très fier mais cette cohabitation justifie d'avoir rejoint l'Entente. Le Val d'Oise a été touché par la rage et grâce aux travaux de l'Entente, la France est devenue indemne de rage. Le département est très concerné par tout ce qui touche à la santé publique. Il est d'ailleurs en pointe dans certains domaines de ce sujet. Le bruit, par exemple, avec Roissy qui est la huitième plate-forme aéroportuaire du monde. Il rappelle pour terminer sa satisfaction d'avoir intégré l'Entente.

Monsieur LAURENT : remercie messieurs SIBIEUDE et ENJALBERT. Pour lui le Val d'Oise était partie intégrante de la région parisienne très urbanisée. Il est heureux de cette adhésion du Val d'Oise. Il remercie aussi le sénateur VASSELLE, ancien président de l'ERZ, obligé de partir au sénat.

Il remercie les quatre délégués du Val d'Oise, madame GRIS et messieurs ENJALBERT, MONTALDO et DI PIAZZA.

L'intérêt que montre de plus en plus de départements aux travaux de l'ERZ motive l'équipe pour acquérir les résultats et donner les informations attendues sur ces problèmes de santé publique.

Il remercie madame ELOIT, directrice adjointe auprès du directeur général de l'AFSSA, qui a toujours servi d'intermédiaire entre l'Etat et l'Entente. Il rappelle qu'une convention sur l'échinococcose reste à signer entre l'ERZ et l'AFSSA.

Il remercie également les autres personnalités présentes : madame CLIQUET, directrice de l'AFSSA Nancy, monsieur BRIE toujours présent, fidèle relais avec le ministère de l'Agriculture, dont la mission sur la rage au ministère se termine pour suivre d'autres voies. Monsieur BRIE sera toujours le bienvenu dans cette assemblée. Les représentants des DSV et LVD avec qui les collaborations sont de plus en plus fortes.

Il souligne l'excellente collaboration entre l'Entente et l'ONCFS représenté par monsieur GAILLET et entre l'Entente et les fédérations de chasse dont monsieur VUILLAUME, ancien directeur de l'Entente, est aujourd'hui le représentant.

Il salue également madame ROUILLEAUX, payeur départemental, qui sanctionne et oriente au mieux les choix budgétaires.

Il exprime sa reconnaissance aussi à mademoiselle SCHLUMBERGER du service environnement du Conseil Général du Val d'Oise, qui a beaucoup œuvré pour l'adhésion du département.

Il termine enfin en exprimant sa reconnaissance envers les membres du bureau de l'Entente et particulièrement monsieur VIAL qui l'a remplacé au pied levé à Besançon, avec beaucoup d'efficacité. Sa maladie ne l'a pas empêché de suivre au plus près le travail mené par l'Entente.

Le Val d'Oise fait partie des nouveaux arrivants mais après lui l'Eure est venu rejoindre l'Entente. A présent l'Eure-et-Loir et l'Orne vont prendre leur décision avant la fin de l'année. Il rappelle que l'Entente essaie et gagne petit à petit l'ensemble des départements limitrophes en terme de temps mais aussi de géographie pour garder une logique de travail cohérente.

Il est heureux de constater qu'à chaque conseil le nombre de participants augmente et pour remercier le président SCELLIER de l'accueil d'un si grand nombre de personnes, il lui offre une thèse reliée sur l'histoire de l'Entente. C'est l'œuvre d'une des vétérinaires qui a fait sa thèse à l'Entente sur l'histoire de cet établissement. Il est d'autant plus heureux que cette thèse n'ait pas encore été soutenue.

Monsieur SIBIEUDE : remercie en tant qu'universitaire et au nom du président SCELLIER, le président LAURENT de ce geste.

Monsieur LAURENT : passe au premier point de l'ordre du jour, adoption du compte-rendu du précédent conseil d'administration.

→ Adoption à l'unanimité.

Le deuxième point de l'ordre du jour est d'ordre financier.

Monsieur COMBES : présente les excuses de monsieur RAQUIN, trésorier de l'Entente qui n'a pu assister à cette assemblée, retenu à la dernière minute par des problèmes de santé. Il propose d'examiner le budget sur des documents placés dans les pochettes.

Le budget adopté en mars 2003 correspondait, en terme de dépenses, exactement à ce qui était prévu comme recettes certaines. Ces recettes certaines sont constituées de la subvention de l'Etat pour 80000€, de la participation des départements pour 90000€ et de quelques recettes de placement ainsi que le solde d'une subvention versé par l'INSERM pour les travaux sur la FHSR et qui se sont déroulés jusqu'en fin 2002. Les dépenses de fonctionnement les plus hautes sont celles concernant les frais de déplacements et les frais d'entretien des véhicules. Les programmes lancés par l'ERZ sont très coûteux en temps et en déplacements. Il rappelle que le premier travail sur le renard urbain a démarré sur Annemasse.

Une des rubriques comptables sur lesquelles il faut revoir les sommes attribuées, est la communication ainsi que les frais postaux. Les notes de synthèses et les différents documents édités par l'Entente et adressés au plus grand nombre d'élus reviennent assez cher. Enfin, les primes d'assurances sont revues à la hausse afin d'assurer aux personnels de l'Entente une assurance conducteur satisfaisante.

Il explique pourquoi sont budgétés 50€ en charge financière ; c'est la conversion de l'euro en dollar lors de l'achat de colliers émetteurs, qui fait que lorsque le paiement arrive au fournisseur, le taux de change a bougé et il faut faire des corrections.

Dans cette décision modificative, les seules recettes de fonctionnement sont le report du résultat de l'exercice précédent : 126710,06€.

Monsieur LAURENT : rappelle que les documents présentés sont des outils de visualisation et non les documents officiels que détient madame ROUILLEAUX.

Il rappelle aussi qu'il est plus simple de ne préparer le budget qu'avec les recettes sûres et non la totalité des capacités de l'ERZ. En effet, établir un seul budget pour l'année reviendrait à ne pas faire deux assemblées par an, ce qui serait regrettable en terme d'information et de rencontre, et établir un budget primitif avec la répartition des réserves inciterait à plus de dépenses. Grâce à cette façon de travailler les dépenses sont réellement faites au plus juste des besoins. Cela explique d'ailleurs les dépassements de certaines lignes. La présentation qui est fournie (voir page suivante) fait apparaître, le résultat de 2002, le budget de 2003, le réalisé au 30 septembre, la proposition de décision modificative et le total BP+DM pour 2003.

Il demande l'approbation de la proposition de DM de fonctionnement.

→ Approbation à l'unanimité.

Il précise qu'il fera une proposition qui permettra d'exploiter les réserves. Celles-ci devraient servir à financer de nouvelles actions qui arrivent maintenant avec l'échinococcose alvéolaire.

Monsieur COMBES : présente ensuite la section d'investissements très rapidement puisque aucun investissement supplémentaire n'est prévu pour la fin de l'année. Les investissements pour l'année 2003 ont consisté en du matériel de télémétrie, colliers émetteurs et récepteurs, et en logiciel de cartographie.

Il explique que le solde d'investissements en dépense de 4500€ correspond au résultat négatif (4473,60€) en investissement de l'année dernière qu'il faut combler cette année. D'autres investissements sont à prévoir pour 2004.

Monsieur LAURENT : met ces propositions au vote pour la section investissement.

→ Adoption à l'unanimité.

Madame GRIS : demande à quelle date le versement de la subvention de l'Etat est prévue.

Monsieur LAURENT : précise qu'elle est souvent tardive.

Monsieur COMBES : indique que la convention avec l'Etat vient d'être signée, le processus de versement suivra son cours normalement.

Monsieur BRIE : confirme que le contrôleur financier a validé cette convention. L'argent devrait arriver assez rapidement. Il ajoute que la convention est signée pour 4 ans mais la situation budgétaire de l'Etat ne lui permet d'affirmer que le montant sera maintenu. Il ajoute que la DGAL a toujours soutenu les travaux de l'Entente et que l'échinococcose alvéolaire est un sujet qui préoccupe le ministère.

Monsieur LAURENT : remercie monsieur BRIE. Il rappelle que la convention est signée pour 4 ans et qu'il compte bien que chaque avenant annuel soit rédigé dans les mêmes conditions. Il remercie encore monsieur BRIE pour l'augmentation dont l'ERZ a pu bénéficier.

Monsieur VIALLET : s'inquiète que le montant des réserves qui apparaît dans le budget (80160€), sont identiques à celui de la subvention de l'Etat. Il craint que l'Etat invite à dépenser cet argent plutôt que financer à une hauteur identique.

Monsieur LAURENT : explique que les dépenses seront vite trouvées pour consommer et la subvention et les réserves.

Il évoque l'époque où monsieur LOUPPE, ancien président de l'Entente, avait du vendre les voitures pour payer les personnels. Il faut éviter de renouveler cela. Les difficultés financières de l'époque tenaient aussi à la désaffectation des départements. Quand ceux-ci n'étaient plus atteints par la maladie, ils quittaient l'ERZ.

Il explique qu'on pourrait ventiler toutes les réserves et mettre par exemple 100000€ sur les déplacements, ce ne serait pas crédible.

Il présente ensuite la perspective qu'il a envisagée avec le bureau. Après avoir fait réaliser un budget prévisionnel sur 4 ans, il apparaît que les réserves seraient épuisées ou presque dans 4 ans. Si les réserves sont consommées c'est parce qu'il y a du travail qui est fait et qu'il y en a encore beaucoup à faire. Il faut continuer à faire tourner Benoît COMBES et toute son équipe qu'il félicite pour le travail déjà accompli.

Monsieur CHALEON : intervient pour demander si l'Etat supprime sa subvention, l'Entente ne se retrouverait-elle pas dans de grosses difficultés ?

Monsieur RIGAULT : signale une erreur d'écriture dans le tableau des investissements. Le total des dépenses donne zéro alors qu'il devrait indiquer 4500€. Il en est de même en recettes.

Monsieur COMBES : précise que la deuxième colonne du tableau est correcte mais pas les totaux qui sont bien de 4500€.

Monsieur LAURENT : félicite monsieur RIGAULT pour son œil averti.

Monsieur RIGAULT : précise qu'il est président de la commission des finances de son département.

Madame ROUILLEAUX : explique que les documents officiels qui lui sont parvenus n'ont aucune erreur. Celle-ci est due à des modifications de présentation qui ont été demandées par la paierie.

Monsieur LAURENT : remercie l'assemblée pour l'approbation de cette décision modificative qui permettra à l'ERZ de fonctionner pour l'ensemble des départements.

Il examine ensuite le troisième point de l'ordre du jour, la gestion du personnel : les contrats de mesdemoiselles FAVIER et GOTTSHECK se terminent fin octobre et ceux de messieurs COMBES et CATARELLI prennent fin dans six mois. Il propose de rallonger les contrats de S. FAVIER et D. GOTTSHECK jusqu'à la fin du contrat de B. COMBES puis étant donné les perspectives de travail, de renouveler les quatre contrats jusqu'à fin octobre 2007. Il soumet cette proposition au vote.

→ Proposition adoptée à l'unanimité.

Monsieur LAURENT : présente l'autre point de l'ordre du jour, les perspectives d'investissement pour 2004.

Dans la phase d'analyses, avec de plus en plus de prélèvements qui arrivent, la place que peut fournir l'AFSSA n'étant pas extensible, il soumet une proposition discutée avec le directeur du LVD 54, monsieur BARADEL, pour faire l'acquisition d'un congélateur -80°C qui serait cofinancé par le LVD 54 et l'Entente ; ce qui arrangerait bien le fonctionnement de l'ERZ et de l'AFSSA. Cet investissement n'est prévu qu'en 2004 pour une hauteur de 50000 F environ 7500€. Il soumet cette proposition au vote de l'assemblée.

→ Adoption à l'unanimité.

Il laisse la parole à madame ELOIT et témoigne sa joie de la revoir dans l'assemblée. Il l'interroge sur la convention à signer avec l'ERZ, l'AFSSA et l'Université de Franche-Comté dont il ne sait plus où elle en est.

Madame ELOIT : félicite le président pour son retour en forme. Elle explique les difficultés de l'AFSSA qui n'échappe pas à la rigueur budgétaire de l'Etat. Actuellement l'AFSSA étudie comment maintenir la subvention de l'Etat pour la rage et pour d'autres activités, notamment en matière d'immunocontraction des renards et des chiens ou pour la rage des chiroptères. A l'heure actuelle, il y a toujours des arriérés de 2002 qui n'ont pas été versés. Dans quelques jours aura lieu une réunion avec la DGAL qui permettra de voir comment les activités de l'AFSSA se poursuivent. Beaucoup d'interrogations persistent sur l'ensemble des laboratoires de l'AFSSA. En ce qui concerne les relations avec l'Entente, dans le principe il n'y a aucun changement et l'AFSSA souhaite travailler avec l'Entente comme cela a été le cas pour la rage et pour d'autres sujets, et à accueillir l'ERZ dans les locaux de l'AFSSA.

Elle revient sur le fait que les investissements devraient être limités en 2004, il sera difficile d'être toujours aussi accueillants sur certains aspects matériels. Elle se réjouit du fait que l'Entente puisse trouver d'autres partenaires comme par exemple les LVD et pense que c'est une bonne politique de ne pas tout miser sur les capacités de l'AFSSA.

Elle admet que la convention tripartite a traîné, en partie par la faute de l'AFSSA mais estime finalement qu'il est préférable de voir comment les activités futures du laboratoire vont se déclinier par rapport à celles de l'Entente en matière d'échinococcose dans la mesure où elle ne sait pas où va se situer la barre du financement à partir de 2004. Elle ne peut développer plus mais confirme que c'est un sujet sur lequel l'AFSSA souhaite maintenir sa priorité. Contrairement à l'Entente, les contrats de certains personnels sous convention à Nancy ne seront peut-être pas reconduits.

Monsieur LAURENT : remercie madame ELOIT et précise qu'il regrette de n'avoir pu la rencontrer en juin, mais que cette rencontre se fera bientôt. Il regrette aussi que le ministre invité par l'ERZ à la vaccination orale des renards par hélicoptère et ayant répondu à l'AFSSA qu'il viendrait, n'est finalement pas venu. Cette campagne de vaccination était la toute dernière mais des délégations étrangères ont été accueillies sur place.

Il annonce que la partie administrative de l'assemblée est finie et qu'il laisse place aux interventions techniques.

Monsieur COMBES : rappelle l'ordre des présentations et précise que cette fois la rage serait traitée en dernier puisque ça a été une dernière campagne.

Monsieur LAURENT : revient sur les thèses de Fabienne SIGAUD et Catherine THEVENOT, deux vétérinaires qui ont travaillé à l'Entente. L'une sur l'échinococcose et le rôle du renard urbain dans la transmission à l'homme du parasite, et l'autre sur l'histoire de l'ERZ. Il soumet à l'assemblée la proposition de payer les thèses de ces deux étudiantes. Cela permettra à l'ERZ de bénéficier des documents précieux. Il rappelle que l'ERZ ne peut rétribuer les stagiaires et que ce geste est une maigre compensation du travail accompli.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Monsieur COMBES : rappelle le projet échinococcose initial avec les trois partenaires principaux, l'AFSSA, l'Université de Franche-Comté et l'ERZ. L'ERZ pour le terrain, l'AFSSA pour la qualité et le laboratoire et l'UFC pour l'interprétation cartographique. Il présente ensuite les cartes qui ont été élaborées par l'UFC qui sont la base de travail.

Diapos __ à __

Monsieur CATARELLI et mademoiselle FAVIER (Intervention 1): présentent les différentes étapes du travail de terrain, l'avancée des travaux et les premiers résultats des analyses Elisa département par département.

Monsieur CATARELLI : conclue en rappelant que les analyses Elisa réalisées en grande partie par l'ERZ, ne sont exploitées qu'après validation par l'AFSSA. La phase d'interprétation est réservée à Besançon. Il ajoute que le projet n'est pas fini puisqu'il reste encore des échantillons à récolter et que l'arrivée de nouveaux départements rajoute encore du travail. Il signale que 648 personnes ont été présentes sur le terrain.

Mademoiselle FAVIER : cite les organismes et intervenants sans qui cette vaste opération n'aurait été réalisable. Les fédérations des chasseurs, bien sûr, mais aussi l'ONCFS, les piégeurs et les louvetiers. Actuellement 4735 échantillons ont été ramassés et 2665 analysés. Il reste encore 750 échantillons à prélever sur le terrain.

Diapo __ à __.

Monsieur CATARELLI et mademoiselle FAVIER : présentent par région l'ensemble des résultats des tests Elisa.

Monsieur LAURENT : semble pouvoir affirmer que même des régions très urbanisées comme le Val d'Oise, peuvent être touchées et que l'ensemble du territoire national pourrait bien être atteint. Il laisse ensuite la parole à B. COMBES et F. CLIQUET, celle-ci est désignée comme conseillère technique de l'Entente. Il la remercie pour son action et souhaite une longue collaboration entre l'ERZ et l'AFSSA.

Monsieur COMBES : insiste sur un point important, l'ensemble des résultats a été donné et présente un certain nombre de positifs, ce qui ne veut pas dire que tous les échantillons le sont réellement. Les tests Elisa permettent de faire passer un grand nombre d'échantillons positifs à moindre coût mais **ne sont en aucun cas des tests diagnostics (Intervention 2)**. Ils ne permettent pas d'établir autre chose que des présomptions de présence sur un territoire. Si on en restait à ce test on pourrait penser que tout le territoire de l'ERZ est atteint. C'est pour cela, à présent qu'il faut passer ces échantillons positifs en examens supplémentaires. C'est la deuxième phase du projet, la phase de validation par le laboratoire. Il laisse F. CLIQUET s'expliquer sur cette phase.

Madame CLIQUET : remercie B. COMBES pour cette précision. Les tests Elisa sont des tests commercialisés sous le nom « chekit echinotest ». Le test a été développé par un chercheur suisse de renom en matière d'échinococcose, P. DEPLAZES qui a publié ce test avec beaucoup de précautions. Ce dernier préconise ce test comme test de screening c'est-à-dire de criblage qui permet de sélectionner des populations négatives des populations positives. Il convient cependant de fournir un diagnostic par une autre technique pour confirmer le résultat de ce test Elisa. Le test Elisa n'est en aucun cas une technique référencée pour poser un résultat. Pourquoi l'utiliser ? à cause du très grand nombre d'échantillons à analyser. La technique de référence aujourd'hui est le prélèvement et l'analyse du contenu stomacal après autopsie de l'animal. On ne peut faire qu'une petite dizaine d'analyses par jour. En outre cette technique requiert un confinement particulier qui n'existe pas forcément à Nancy. Le test Elisa est donc un test rapide et peu coûteux puisqu'une réduction de prix a été obtenue auprès du fournisseur. Il faut l'utiliser cependant avec beaucoup de précautions car il y a beaucoup de positifs un peu partout de façon inattendue.

Elle présente une petite étude qui a été faite sur ce test, le premier graphe montre que des échantillons examinés au microscope pour la recherche des œufs et déclarés négatifs sont déclarés positifs par test Elisa. Le deuxième graphe montre en abscisse des échantillons de charge connue en œufs, de nulle (négatifs) à forte (positifs), et en ordonnée l'axe des y, la valeur des tests Elisa sur ces échantillons. Quelques très rares échantillons positifs en charges apparaissent négatifs en Elisa et des échantillons négatifs en charges apparaissent positifs en Elisa.

Le troisième schéma montre la synthèse des deux premiers, il révèle une très bonne sensibilité par rapport à une spécificité faible avec 80% à peu près de faux positifs. En conclusion, tout résultat positif en test Elisa peut être en résultat faussement positif. Le laboratoire de l'AFSSA a développé une technique de biologie moléculaire. Son principe est de détecter une portion de matériel génétique qui est propre à l'échinococcose alvéolaire. Cette technique est très spécifique et très sensible. Elle montre des résultats publiés en 1996 ; d'un côté les charges parasitaires de plusieurs renards positifs et les comparaisons avec les résultats conférés par la technique PCR « colonne gene fizz ». Ce protocole est celui utilisé aujourd'hui avec des amorces développées, au laboratoire pour rechercher spécifiquement l'échinococcose alvéolaire. Il y a parfaitement concordance entre les échantillons de charges connues (positifs et négatifs) et par la PCR. Il convient donc de déterminer dans les différentes zones départementales tous les échantillons qui sortent positifs en Elisa. Mais il faudra aussi retester les échantillons douteux. La validation de tout cela se fera ensuite par quelques autopsies de renards. Cela permettra d'avoir des résultats très carrés par un protocole à trois techniques d'analyses dont une

seule, l'autopsie, est référencée. L'AFSSA fera aussi des séquençages, très coûteux, qu'il faudra bien gérer sur les 36 départements.

Monsieur LAURENT : remercie madame CLIQUET. Il s'interroge sur la présence envisageable dans certaines zones de faux négatifs.

Madame CLIQUET : explique qu'il y a des risques de faux négatifs avec un pourcentage relativement faible. Elle manifeste son inquiétude car elle pense que le test utilisé cette année est différent du test utilisé précédemment et que son protocole a changé. La sensibilité n'était pas très bonne avant et est meilleure cette année. Il faudra donc retester les négatifs mais ce n'est pas une priorité.

Monsieur JOUANNIN : s'interroge en premier lieu sur le bien fondé de l'évaluation des cas d'hydatidose humaine répertoriées auprès des CHU ou autres, à corrélérer avec la cartographie en cours. En second lieu, il s'inquiète des prélèvements de renards à faire, pour confirmation finale par autopsie, de savoir quelles sont les modalités d'envoi à Nancy pour être sûr de conserver le matériel biologique intact.

Monsieur LAURENT : laissera madame CLIQUET répondre mais il tient à préciser qu'une centaine de carabines de l'ERZ sont sur le terrain prêtes à être utilisées pour des prélèvements. Il précise que les postiers n'aiment pas trop transporter de la viande avariée !

Monsieur COMBES : précise que la phase de contrôle par le tir de nuit est ultérieure à celle de l'analyse par PCR. Elle sera décidée en terme de temps, de lieu et de quantité par le comité de pilotage c'est-à-dire l'UFC, l'AFSSA et l'ERZ. Tout sera parfaitement organisé et réalisé de façon protocolaire comme pour la collecte de fèces. Le transport des intestins de renards n'est pas facile. En 2002, il est allé chercher des intestins en Angleterre et malgré les précautions prises, l'odeur était insupportable. Ce protocole sera discuté en 2004 ; les renards ne seraient pas prélevés pendant la chasse mais par des opérations bien réglementées.

Madame CLIQUET : rajoute qu'au delà du problème du transport, se pose la question du stockage. Quant aux œufs, ils se conservent assez longtemps. Par contre il faut les passer à -80°C pour les décontaminer et le problème de la place augmente encore. Il faudra des chambres froides. Pour la première question, c'est le docteur VUITTON à Besançon qui en a la charge. Il apparaît cependant qu'on peut difficilement corrélérer les cas humains et la présence d'échinococcose sur la faune sauvage ; on peut en effet se contaminer dans un lieu qui n'est pas le lieu de résidence et le temps d'incubation est très long.

Monsieur BAZIN : s'inquiète du nombre de faux positifs et voudrait connaître l'origine des autres antigènes qui entraînent des réactions croisées. Il estime qu'il ne faut pas oublier les problèmes des chiens et des chats. Certaines études dans l'Est de la France faisaient état de présence d'échinocoques sur chiens et chats.

Madame CLIQUET : répond que les problèmes de détections croisées viennent de deux facteurs, le premier est technique et tient au kit lui-même, mais elle ne peut donner plus d'informations n'ayant pas développé elle-même ce kit d'analyse Elisa. Le deuxième tient à d'autres organismes présents dans les crottes mais qui ne sont pas identifiés.

Monsieur LAURENT : attend les résultats de l'étude chiens menée par l'AFSSA sur l'échinococcose citadine même si les résultats ne sont pas encore exploitables.

Madame CLIQUET : peu de choses ont été faites sur les chiens et les chats. Une étude du professeur PETAVY montrait quelques cas chez les chats alors que le chat est certainement plus porteur du fait de son contact fréquent avec les rongeurs. L'étude de l'AFSSA sur les carnivores domestiques émane d'une demande de la DGAL. Le travail est mené en zone rurale dans un petit secteur où la prévalence chez le renard est connue. Du porte à porte est réalisé pour prélever les fèces, 450 prélèvements ont été récoltés. Mais le problème est identique à celui du renard, les tests Elisa ne donnent pas de résultats satisfaisants et l'AFSSA développe un test PCR qui sera adapté aux chiens et aux chats. Très peu d'animaux semblent touchés par le parasite. Des prélèvements ont eu lieu chez des gens atteints d'échinococcose, donc bien au courant de cette maladie, qui veillaient au statut parasitaire de leurs animaux. Elle ne peut en dire plus, en outre il s'agit d'une très petite zone.

Monsieur ENJALBERT : trouve que les chiffres sont inquiétants et rassurants s'il y a beaucoup de faux positifs. Il est partagé entre la crainte et le besoin de ne pas inquiéter. Il questionne l'assemblée pour savoir quelle politique est adoptée par les collègues. Y a-t-il des campagnes d'informations systématiques auprès des professionnels de santé ? Est-ce qu'en ville les bacs à sable ont été supprimés par exemple ou d'autres actions envisagées ?

Monsieur LAURENT : ne connaît pas d'actions particulières menées à ce sujet. Il rappelle qu'il y a eu une discussion sur l'information. Il faut éviter de crier haro sur les chiens et les chats, surtout avec 80% de faux positifs. Actuellement l'information a été limitée aux professionnels qui travaillent avec l'ERZ, fédérations des chasseurs et ONCFS. Ceux-là travaillent à présent sans avoir d'appréhension psychologique. Il faut attendre les résultats des PCR, il y aura certainement des zones plus infestées que d'autres. Il faudra intervenir auprès des élus locaux et des professionnels pour établir des protocoles d'actions localisées. Actuellement c'est la phase d'état des lieux, il ne faut pas alarmer les populations. L'urgence est d'obtenir des résultats crédibles et après l'interprétation, il faudra lors d'une nouvelle assemblée, négocier une stratégie d'information. Un rendez-vous avec le ministre de l'Agriculture avait été demandé pour le tenir informé. Il avise que le 10 octobre, il sera au ministère de l'Environnement pour les informer également de l'action de l'ERZ et des hypothèses de risques.

Monsieur RENOUX : dans le Cher, il y a plusieurs vétérinaires au Conseil Général et le problème a été pris à bras le corps puisque les piégeurs se réunissent deux fois par an. Il y a des fois jusqu'à 250 personnes lors de ces réunions. Chaque fois il évoque le travail de l'ERZ, l'échinococcose n'est plus quelque chose d'inconnue. Il faut passer le message sur les animaux domestiques. Et récemment pour l'ouverture d'une maison de la chasse, le sujet a été évoqué, l'information progresse.

Madame ELOIT : ne partage pas le point de vue de monsieur LAURENT sur la limitation de l'information. Les expériences des sujets précédents ont montré que taire trop longtemps certaines données, n'était pas la panacée même si l'intention du départ est de ne pas affoler les populations. En réponse à monsieur ENJALBERT, elle rappelle que l'AFSSA-Nancy fait partie d'une agence qui a pour mission première la veille et l'alerte des pouvoirs publics. Aussi pour l'échinococcose, dès que les résultats seront suffisamment stabilisés, après cette phase exploratoire, l'Agence comme l'Entente, auprès des Conseillers Généraux, devra émettre un avis de recommandation pour non seulement informer mais aussi envisager d'éventuelles mesures de maîtrise qu'il pourrait être judicieux de prendre.

Monsieur BAZIN : revient sur les animaux domestiques. Actuellement on dresse une photographie de la situation, les cas humains sont relativement peu nombreux mais on manque de recul pour déterminer s'il s'agit d'une émergence ou d'un phénomène stable, du fait du renard se rapprochant de plus en plus de l'Homme. Il se pose la question de savoir si on risque plus une contamination humaine par la transmission des renards aux chiens et aux chats qui sont toujours en contact avec les Hommes. Un pourcentage même faible d'animaux domestiques contaminés, alors que 50% de la population française a un chien ou un chat, serait entièrement dangereux. Prévenir cette population des risques sanitaires vis-à-vis du renard c'est bien mais il convient d'avoir la plus grande prudence dans les messages lorsque 2 ou 3% des carnivores domestiques sont porteurs. Les journalistes, il cite un article fourni dans les pochettes « la mort sur les framboises », peuvent déclencher un cataclysme avec ce genre d'information.

Monsieur VIAL : rejoint madame ELOIT. Il rappelle que pendant l'absence du président LAURENT, il a dû présider une réunion avec les fédérations de chasse de France, il considère que c'était très important de diffuser une information à ce type de public, cela permet de ne pas laisser ces partenaires de travail, qu'il remercie pour leur collaboration, dans l'expectative. Mais le message doit être placé sous le signe de la réserve et il convient de ne pas risquer d'affoler les populations.

Monsieur LAURENT : précise que c'est justement le sujet de mesdemoiselles SIGAUD et GOTTSHECK, elles vont exposer les interfaces entre l'animal, le renard, et l'Homme.

Mademoiselle GOTTSHECK (Intervention 3) : détaille les programmes. Elle rappelle que la finalité de l'Entente est de limiter le risque de contamination de l'homme. La recherche de moyens de réduire la prévalence vulpine est d'actualité. Les objectifs sont à la fois diminuer le taux d'infection des renards mais aussi de surveiller les populations de campagnols qui sont leurs proies et le réservoir du parasite. L'ERZ travaille avec des équipes spécialisées dans la gestion des populations de campagnols. Dans l'avenir l'ERZ aimerait mettre en place des essais de vermifugation des renards mais aussi sensibiliser les populations à la vermifugation des animaux domestiques. Deux types d'actions : en milieu rural où renards et campagnols sont les cibles et en milieu urbain où d'autres hôtes que sont les animaux domestiques apparaissent. En agglomération comme à la campagne, les objectifs sont à long terme et passeront par l'information, la sensibilisation à la vermifugation des animaux domestiques et pourquoi pas du renard. L'étude initiée sur Annemasse vise à définir comment le parasite évolue en ville. Le cycle est-il effectivement urbain ou va-t-il être alimenté par des renards qui viennent de la campagne ? Il faut donc comprendre le comportement du renard grâce aux piégeage et suivi télémétrique,

rechercher les hôtes potentiels en milieu urbain grâce à la collecte de fèces de renards et à leur analyse mais aussi à la capture de rongeurs et autopsies, et évaluer la prévalence des populations hôtes. Il faut enfin apprécier les modes possibles de contamination à l'Homme. La Haute-Savoie est historiquement liée à l'échinococcose. En 2004 une prochaine étude verra le jour entre Besançon et Pontarlier qui sont deux villes de tailles différentes dans un environnement connu pour être favorable au parasite. D'autres projets verront le jour plus tard sur le Cantal puis sur le Val d'Oise. Elle rappelle une fois encore le soutien des chasseurs, des piégeurs, des louvetiers sans qui ce travail de terrain n'aurait pu être réalisé.

Mademoiselle SIGAUD (Intervention 4): remercie le président et l'ensemble du conseil pour la décision de prendre en charge les frais de thèse. Elle remercie également toute l'équipe de l'Entente avec qui elle a passé de longs mois dans une bonne ambiance. Déterminer l'impact de la présence du renard en ville sur le risque de contamination humaine enfin d'envisager des méthodes de contrôle adaptées, était le sujet de sa thèse. Il fallait répondre à plusieurs questions. Y a-t-il des renards en ville ? Sont-ils porteurs du parasite ? Quels sont les lieux de contamination ? Deux corollaires à cela : déterminer les zones d'activités et définir si les rongeurs en ville sont une source de contamination. Le premier volet est l'étude comportementale du renard urbain. La ville d'Annemasse et sa communauté de communes ont été sillonnées pour trouver des indices de présence, de jour ou de nuit. La récolte de fèces faisait partie de cette tâche mais avait aussi un but épidémiologique. 94 fèces ont été récupérées en 10 semaines, mais le milieu urbain n'est pas très adapté à la recherche de fèces. Beaucoup de matériel a été acheté : antennes, colliers émetteurs, matériel de manipulation et matériel de piégeage, environ plus de 6000€. Le piégeage a été mené sur 13 sites grâce à trois piégeurs locaux. Le suivi se fait la nuit et ensuite est réalisé le traitement informatique des données. Il a fallu 32 nuits complètes pour déterminer les résultats présentés. Elle passe ensuite en revue les différents renards qui ont été suivis : Rainman, Manu, Rosy et Gilbert (cf diapos). Pour certains des renards, le domaine vital semble être bien délimité, pour d'autres, des suivis supplémentaires sont nécessaires. Sur les quatre renards, bien que tous près des secteurs urbains, les comportements s'apparentent soit typiquement à du renard urbain soit à du renard rural. Le régime alimentaire a aussi été étudié par l'analyse des crottes. Les renards consomment des mammifères, des fruits et des invertébrés. Les mammifères sont principalement les deux espèces de rongeurs porteuses du parasite, mais en part assez faible. Une comparaison avec les crottes trouvées à l'extérieur de la zone d'étude permettrait de saisir si les régimes alimentaires changent. Tests Elisa et autopsies de renards ont été pratiqués. Quatre renards ont été prélevés dans des secteurs autour d'Annemasse pour voir leur statut parasitaire par autopsie. Seuls deux ont été disséqués et étaient négatifs. En terme de prévalence, une comparaison a été faite entre les crottes ramassées en ville et les crottes ramassées de la même façon que pour la cartographie sur des parcelles de 16km² dans le périmètre extérieur d'Annemasse. 29% d'échantillons positifs dans l'agglomération et 58% dans la périphérie, ce qui est significatif. Là encore, cette approche par le test Elisa doit être confirmé par d'autres méthodes, comme les PCR. Il ne faut pas interpréter en terme de prévalence directement.

Mademoiselle GOTTSHECK (Intervention 5): reprend la planification présentée au précédent conseil jusqu'en 2004. elle explique que fin avril 2004 était prévu de faire l'autopsie des renards suivis mais il faut continuer l'ensemble du suivi pendant plus d'une année pour arriver à établir un cycle biologique complet. Un retard dans la livraison des colliers émetteurs et la longueur du piégeage avant d'obtenir le premier animal, ont retardé le démarrage. En outre pendant l'été, le récepteur est tombé en panne. Ce n'est donc qu'au printemps 2005 que l'étude d'Annemasse sera bouclée car le piégeage de rongeurs est également très preneur en temps.

Monsieur COMBES (Intervention 5): détaille le coût global de ce projet. Une stagiaire vétérinaire à plein temps pendant un an, 3 personnels de l'Entente occupés une semaine sur deux. Il a fallu former les personnels aux techniques et à la cartographie, prospecter, piéger, suivre et se déplacer. Il rappelle les collaborations appréciables. La thèse de F. SIGAUD a permis de définir correctement les objectifs, les besoins et les contraintes. La suite sera élaborée en comité de pilotage avec un grand nombre de partenaires dont l'AFSSA. C'est à partir de l'automne 2003 que l'ERZ rentre réellement dans le programme renard urbain. Besançon, Pontarlier, le Cantal et le Val d'Oise en phase ultime sont les différentes étapes de ce programme. Mais ce vaste programme génère des frais importants tant en matériel qu'en formation et en déplacements. Il salue à nouveau tous les volontaires qui ont participé sur ce début de projet sur Annemasse. Piégeurs, louvetiers et fédération de chasse ont été mis une fois encore à contribution pour la campagne de piégeage de novembre à venir.

Il précise que l'ensemble de l'équipe est vraiment heureuse de pouvoir continuer à travailler pendant encore quelques années sur ce sujet passionnant.

Monsieur LAURENT : explique que ce programme répond aux interrogations de monsieur VIALLET sur l'exploitation des réserves. Il félicite toute l'équipe et mademoiselle SIGAUD, et ajoute que maintenant l'ERZ rentre dans le vif du sujet.

Monsieur GAILLET : souhaite apporter un complément dans ce qu'a dit mademoiselle GOTTSHECK à propos de la vermifugation des chiens et des chats. Le traitement des chiens et des chats n'est pas si simple car les matières fécales émises après le traitement sont extrêmement contaminantes. Si on veut faire correctement ce traitement, il doit être fait en médecine vétérinaire de ville ou de campagne. Il faut pouvoir garder les chiens ou chats pendant au moins deux jours en cage et détruire les matières fécales. Ce message n'est pour l'instant passé que par le fabricant du vermifuge et c'est donc aux Conseillers Généraux, il s'adresse aussi aux DSV, d'aider à faire passer ce message.

Monsieur LAURENT : ajoute que c'est le problème de tous les bons messages. Cela dépend aussi du laboratoire qui sera contacté. Si des ténicides et non plus des ténifuges étaient envisageables, cela changerait le problème.

Monsieur RENOUX : s'interroge sur l'origine américaine ou suédoise des pièges et sur leur particularité.

Mademoiselle SIGAUD : explique que les pièges sont français mais le matériel de télémétrie ne se trouve pas en France.

Monsieur POILLOT : se souvient du débat sur les espèces protégées, les chauves-souris notamment, qui avait eu lieu à Besançon. Il souhaite que les protectionnistes soient correctement informés des réalités sur certaines espèces protégées. Il attend que dans le parc naturel régional où il vit, la population soit informée et que les parcs naturels régionaux réalisent que les chauves-souris sont peut-être porteuses de microbes. Il s'interroge aussi si la vermifugation des chiens et des chats pourrait être efficace sur les renards.

Monsieur LAURENT : des essais ont déjà été faits mais c'est une étape supplémentaire des travaux de l'ERZ. Il souhaite redonner la parole à madame CLIQUET pour décrire la dernière campagne de vaccination orale.

Madame CLIQUET : exprime le pincement au cœur lors de cette dernière campagne qui a eu lieu du 22 septembre au 3 octobre, la stratégie était la même que l'année dernière. La vaccination a eu lieu le long de la frontière avec le Luxembourg et l'Allemagne. 108000 appâts ont été distribués en VRG et SAG2. Le temps était de la partie. Le suivi va se poursuivre maintenant, il est important de continuer à avoir des sérums de renards. Elle ne parle pas des chauves-souris porteuses de lyssavirus mais estime qu'il serait bon de procéder comme pour les chauves-souris c'est-à-dire de conduire pour l'échinococcose alvéolaire une réflexion sur la façon de diffuser les résultats auprès du grand public. La DGAL a saisi l'AFSSA en 2000 pour les questions relatives aux risques des lyssavirus des chauves-souris. En 2003 un seul cas de chauve-souris positive a été trouvé dans le Centre de la France. Il y a eu un cas dans les DOM-TOM sur un chien en Guyane porteur du virus présent ici sur la faune sauvage. Il faudrait mener une étude épidémiologique en Guyane plus poussée. Plus de 100 échantillons de chauves-souris vampires ont été ramenés de Guyane, ils étaient tous négatifs. En Europe, la rage est encore présente en Allemagne ; c'est ce qui justifie chez nous la frontière vaccinale. Un seul foyer persiste dans le land de Hesse avec 43 cas enregistrés en 2002. Les allemands modifient leur stratégie et ce pays sera bientôt libre de rage. D'autres pays sont beaucoup plus problématiques comme la Pologne qui, malgré la vaccination, enregistre de plus en plus de cas à l'Ouest proche de l'Allemagne. L'Estonie et la Lituanie vont commencer la vaccination en 2004. L'Estonie est venue voir les modes opératoires français lors de cette campagne. La Slovénie a des problèmes aussi, notamment à cause de la Croatie. La rage vient de Croatie et la Slovénie transfère la rage aux autrichiens. Les vaccins ne sont peut-être pas les meilleurs et ils ont de gros problèmes de température, il fait très chaud au printemps. Les slovènes doivent utiliser des vaccins plus thermostables qui permettraient de mieux vacciner les renardeaux. La rage reste un problème préoccupant en Allemagne et c'est un problème européen persistant. Malgré cela elle se félicite que la France ait pu, certes à un prix élevé, parvenir à éliminer cette zoonose grâce à un protocole efficace. Elle remercie la Direction Générale de l'Alimentation qui a soutenu les acteurs à tous les niveaux. Elle rappelle que le laboratoire de l'AFSSA-Nancy est devenu laboratoire communautaire de référence en matière de sérologie de la rage. Elle remercie les précurseurs, ANDRAL, BLANCOU et AUBERT, mais aussi les directeurs des DSV, des LVD et l'ONCFS, et également l'institut Pasteur et l'OIE et l'OMS, et elle termine par les laboratoires fournisseurs des vaccins avec lesquels il y a eu beaucoup de travail accompli.

Monsieur LAURENT : remercie madame CLIQUET de clore ainsi l'épisode de la rage et en même temps cette séance. Il invite les membres du conseil d'administration à signer la feuille d'acceptation du budget et clôt la séance en remerciant encore le président F. SCELLIER et son vice-président monsieur SIBIEUDE pour leur accueil.